



La DDTM au service des territoires girondins 2022



L'année 2022 a été marquée par 3 événements exceptionnels. L'agression de l'Ukraine par la Russie, qui a notamment entraîné une déstabilisation des marchés agricoles, de l'énergie et du transport maritime mondial.

Les manifestations spectaculaires des effets du changement climatique avec des orages de grêle destructeurs, une augmentation de la température des eaux océaniques entraînant des mortalités ostréicoles, une sécheresse particulièrement marquée, plusieurs canicules et surtout des incendies exceptionnels qui ont ravagé près de 30 000 hectares de forêt.

La crise viticole enfin, qui couvait depuis plusieurs années et qui a éclaté avec la prise de conscience d'une surproduction structurelle de vin rouge.

En plus de leurs activités « courantes » dont vous découvrirez une partie de la richesse dans ce rapport, les équipes de la DDTM ont su se mobiliser pour venir en aide aux agriculteurs victimes des aléas climatiques, prendre en charge plusieurs dossiers dans la gestion de l'après incendie, et participer activement à la réflexion sur les mesures d'aide à la filière viticole.

Ces événements ont rappelé la nécessité pour notre société d'accélérer vers la sobriété énergétique et la neutralité carbone et de renforcer les actions d'adaptation au changement climatique. Pour cela, le Gouvernement a mis en place un fonds vert de 2 MM€ afin d'aider les collectivités à financer des projets de renforcement de leur performance environnementale, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Vous pourrez compter en 2023 sur les équipes de la DDTM pour accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets de transition écologique, favoriser une meilleure prise en compte du risque d'incendie par tous et mettre en place les mesures décidées en faveur de la filière viticole bordelaise qui structure une grande partie du territoire de notre département.

Renaud Laheurte - Directeur Départemental



Benoît Herlemont
Directeur adjoint



Hélène Chancel-Lesueur
Directrice adjointe
déléguée à la mer
et au littoral



Alain Guesdon
Adjoint au directeur



Mobilisation sur les évènements climatiques

Lutte contre les grands incendies de l'été

Dans un contexte météorologique exceptionnel caractérisé par des épisodes prolongés et répétés de sécheresse et de canicule, l'été 2022 a été marqué par deux incendies géants et simultanés qui ont démarré le 12 juillet à Landiras et La Teste-de-Buch.

Les agents forestiers de la DDTM ont été fortement mobilisés dans le cadre de la lutte contre ces incendies qui ont détruit près de 30 000 ha de forêts. Dès les premiers jours une permanence a été assurée aux postes de commandement des opérations de lutte afin d'apporter un appui administratif et technique à l'association régionale de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) pour la création de pare-feux (78 km) et la

réquisition des entreprises réalisant les travaux et assurant un approvisionnement en eau. 220 entreprises ont ainsi été réquisitionnées.

Une mobilisation importante en gestion de crise a par ailleurs été assurée par plusieurs services et cadres d'astreinte du 12 juillet au 26 septembre, date du retour en vigilance jaune feux de forêts. Celle-ci s'est poursuivie en post-crise avec l'élaboration d'un retour d'expérience.

2023 verra l'instruction des dossiers d'aide au broyage sanitaire des jeunes peuplements incendiés puis l'instruction des aides au reboisement des surfaces incendiées, ainsi que l'organisation des États Généraux de la forêt du Massif des Landes de Gascogne.



Mobilisation sur les évènements climatiques

Plan gouvernemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par les orages de grêle

Les épisodes de grêle du mois de juin 2022, d'une violence exceptionnelle, ont causé d'importants dégâts à de nombreuses productions agricoles (vigne, arboriculture, maraîchage, grandes cultures) dans plusieurs secteurs du département. Les taux de perte ont été très importants ; certains viticulteurs n'ont rien vendangé.

Le gouvernement a mis en place un plan de

soutien aux agriculteurs sinistrés : exonération de taxes foncières, calamités agricoles, prise en charge de cotisations sociales, fonds d'urgence...

310 viticulteurs ont pu bénéficier d'une aide d'urgence de 2 000 à 12 000 € en fonction de leur situation financière, pour un montant total de 1,9 M€.



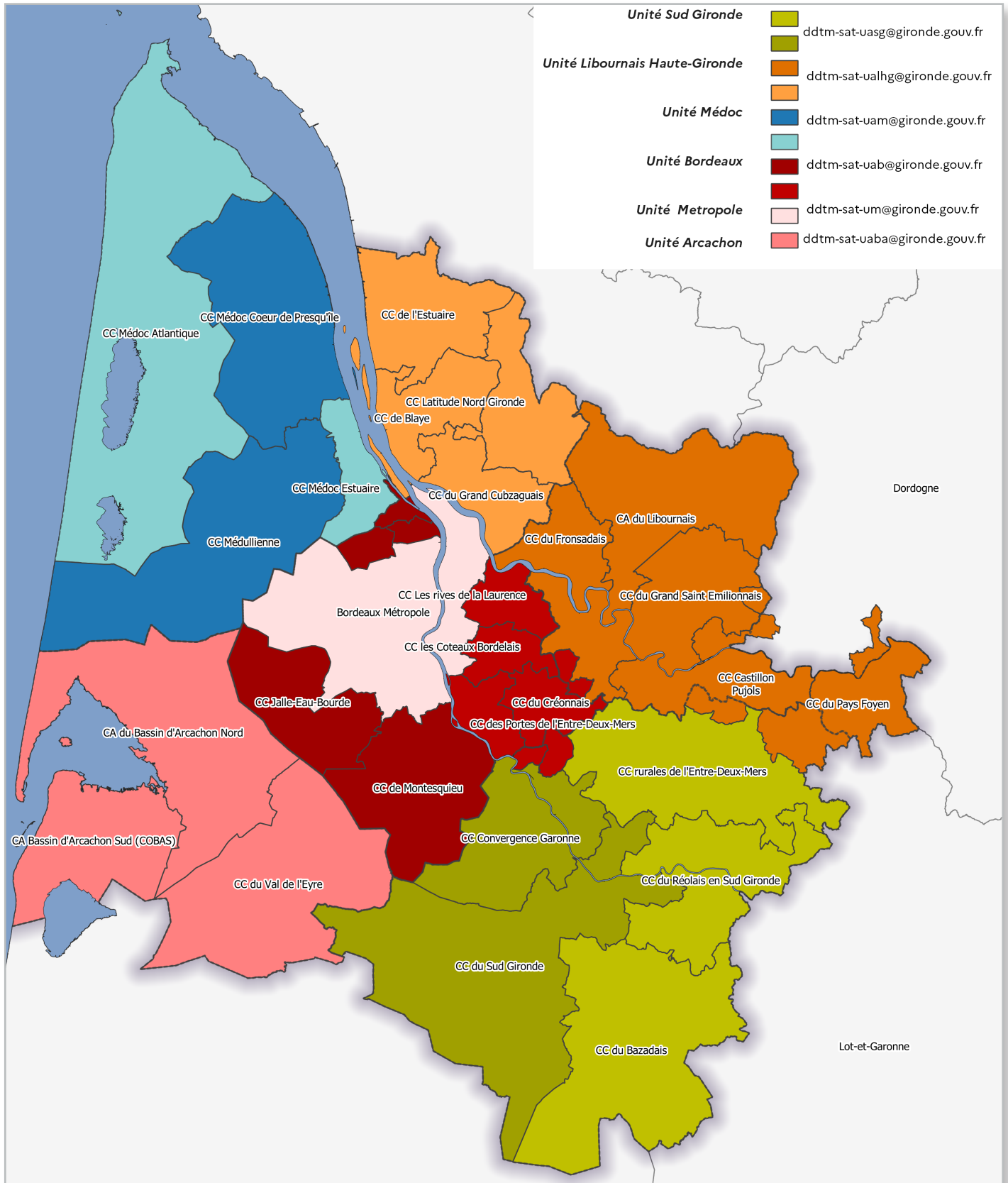
Sécheresse : restrictions d'usage de l'eau

Cette année, la Gironde a été frappée par une période de sécheresse importante et d'une durée inhabituelle. Pour préserver les milieux aquatiques et notre approvisionnement en eau potable, 10 arrêtés préfectoraux successifs ont été signés : le premier le 2 juin 2022, et le dernier le 28 octobre pour l'ensemble du mois de novembre. Une mesure exceptionnelle de

restriction d'usage de l'eau potable a été prise pour le département. Pendant ces cinq mois, une coordination a été assurée avec les départements limitrophes ainsi qu'avec les acteurs du territoire au sein de la cellule départementale de gestion et de préservation des ressources en eau.

Connaissance et aménagement des territoires

Accompagnement territorial





Connaissance et aménagement des territoires

Accompagnement territorial

Frédéric Kozimor - Service Accompagnement Territorial

Planification

En 2022 la DDTM a accompagné l'élaboration de trois schémas de cohérence territoriaux (SCoT) par une participation active à plusieurs ateliers thématiques et la production d'avis intermédiaires, préalables à l'arrêt des projets : Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, Médoc Atlantique et Cubzaguais Nord Gironde.

En matière de plans locaux d'urbanisme intercommunaux, 2022 a été marquée par une association de l'État au suivi de 10 projets, avec des niveaux d'intervention différents selon leur avancement, sur les territoires de : CALI, Castillonnais-Pujols, Blayais, Estuaire, Bazadais, Sud-Gironde, Réolais, Bordeaux Métropole.

Accompagnement de projets

La DDTM a accompagné plusieurs collectivités locales et investisseurs privés dans les procédures administratives nécessaires à des projets structurants pour le développement et l'aménagement du territoire.

L'accompagnement a concerné des projets d'urbanisation (Mérignac soleil, Front de mer de Lacanau...), des projets touristiques

(caserne Lamarque à Libourne, entreprises viticoles à Haux...), des projets de développement économique (Flying Whales à Laruscade, Pure Salmon au Verdon, Hermès à Loupes...) ou encore des projets d'équipements publics (Collèges de Fargues-Saint-Hilaire et de Montussan, Gendarmerie de Lacanau ou de Saint-Denis-de-Pile...).

Revitalisation de territoires

16 communes de Gironde sont soutenues par l'État à travers le programme « Petites Villes de Demain ». En 2022, 4 conventions d'opérations de revitalisation des territoires ont été signées avec 4 communes et leur EPCI : Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, Créon, Saint-André-de-Cubzac.

Pour dynamiser les démarches de revitalisation et favoriser la diffusion des savoir-faire et des

expériences exemplaires, la DDTM a mis en place, avec l'appui de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine et du CAUE, un réseau départemental regroupant les chefs de projet « Petite Ville de Demain ». Neuf ateliers techniques portant sur des politiques publiques choisies par les chefs de projet ont été organisés pendant l'année.

Chiffres

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- 4 démarches de SCoT accompagnées, dont la modification du SCoT de Bordeaux métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- 8 PLUi accompagnés
- 2 notes d'enjeux
- 2 PLUi approuvés

Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Carte Communale (CC)

- 64 PLU et 6 cartes communales accompagnés
- 2 avis de l'État sur PLU arrêtés
- 1 note d'enjeux

4 déclarations de projet pour mise en compatibilité du document d'urbanisme



Connaissance et aménagement des territoires

Urbanisme paysage énergie mobilité

Nathalie Larraux - Service Urbanisme Paysage Énergies et Mobilités

Faire connaître le zéro artificialisation nette (ZAN) et les décrets d'application de la loi climat et résilience

Dans son rôle d'explication des textes législatifs et de sensibilisation à la lutte contre la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) et l'artificialisation

des sols, la DDTM a animé plusieurs présentations des attendus de la loi climat et résilience en matière de lutte contre l'artificialisation des sols.

Mise en œuvre du plan de lutte contre les constructions illégales

Les communes de Gironde sont souvent confrontées à la réalisation de constructions illégales, en zone naturelle ou agricole.

La DDTM a proposé une stratégie de lutte contre ce phénomène avec un plan d'action associant communes, département, ministère public, SAFER, ENEDIS et chambre des notaires de la Gironde.

L'objectif est d'apporter aux maires un appui technique et juridique pour la mise en œuvre de la police de l'urbanisme.

Une réunion plénière a été organisée en septembre 2022 et un cycle de réunions techniques a été mené dans les six arrondissements fin 2022 et début 2023.

L'ensemble de ces réunions d'information a permis d'aborder en détail des points précis de procédure afin de les sécuriser juridiquement, et ce, pour plus de 300 personnes en charge de la police de l'urbanisme.

Chiffres

Contexte

8 territoires de SCoT dont 6 opposables
457 communes disposant d'un document d'urbanisme opposable dont :

- 5 PLUi (regroupant 119 communes)
- 235 PLU et 103 cartes communales
- 77 communes au RNU dont 24 avec avis conforme État

Planification urbanisme

21 porter à connaissance (PLU), 4 PLU arrêtés (Latresne, Le Teich, Les Peintures et Pessac-sur-Dordogne)

CDAC

26 dossiers examinés dont 3 avec saisine directe de la CNAC dits dossiers de « revoiture » pour 37 682,52 m² de surface de vente

CNAC : 2 recours exercés par la Préfète (suivis en CNAC), 3 recours de tiers et 1 recours d'un porteur de projet

1 appui au contrôle terrain réalisé par la DDPP (nouveau)

CDPENAF

244 dossiers instruits (- 6,8 % par rapport à 2021) pour 259 avis émis : 60 % avis favorables ou favorables assortis d'observation ou favorables assortis de réserve, 40 % d'avis défavorables

Publicité

198 dossiers d'autorisations instruits, et 18 dossiers de déclaration : 19 refus – 27 avec réserves – 16 rejets tacites – 136 accords tacites

93 PV – 22 dispositifs déposés suite à procédure

2 avis de l'État sur règlement local de publicité (RLP)

Contrôle de légalité de l'urbanisme

Reprise du tri par la DDTM en totalité depuis avril 2022 :

- 67 330 actes triés dont 49 891 actes reçus sous forme dématérialisée (@ctes)
- 557 autorisations individuelles prioritaires contrôlées (1 351 en 2021) donnant lieu à 215 lettres d'observations et propositions de retrait (163 en 2021)
- 38 documents d'urbanisme contrôlés : 1 SCoT (Médoc33 approuvé le 19/11/2021), 1 PLUi (Réolais en Sud-Gironde, approuvé le 20/10/2022), et 42 PLU

Fiscalité de l'urbanisme

43 000 titres de perception édités (plus de 77 M€ au profit des collectivités)

Police de l'urbanisme

Plan de contrôle : 98 contrôles et 11 PV

Contentieux pénal urbanisme : 68 avis transmis au parquet, 23 affaires jugées en

8 audiences, 8 liquidations d'astreinte

Contentieux AIT/refus dresser PV : 10 mémoires en défense, 7 dossiers jugés

Transition Énergétique – Pôle énergies renouvelables (EnR)

7 avis certificat d'éligibilité du terrain d'implantation (CETI)

1 réunion du pôle EnR configuration technique – 24 dossiers examinés

2 PCAET arrêtés

Mobilité

2 Schémas Directeurs des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) arrêtés

18 projets d'infrastructures cyclables lauréats des appels à projets aménagements cyclables, dont 17 dans le cadre de France Relance

Réalisation de l'enquête mobilité type «cordon»

Réalisation de l'enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2)

Transports

Cartes de bruit stratégiques arrêtées

70 instructions de demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises

11 instructions de demandes de circulation de petits trains routiers touristiques



Connaissance et aménagement des territoires

Analyses connaissance et valorisation

Valérie Jakubowski - Service Analyses, Connaissance et Valorisation

1



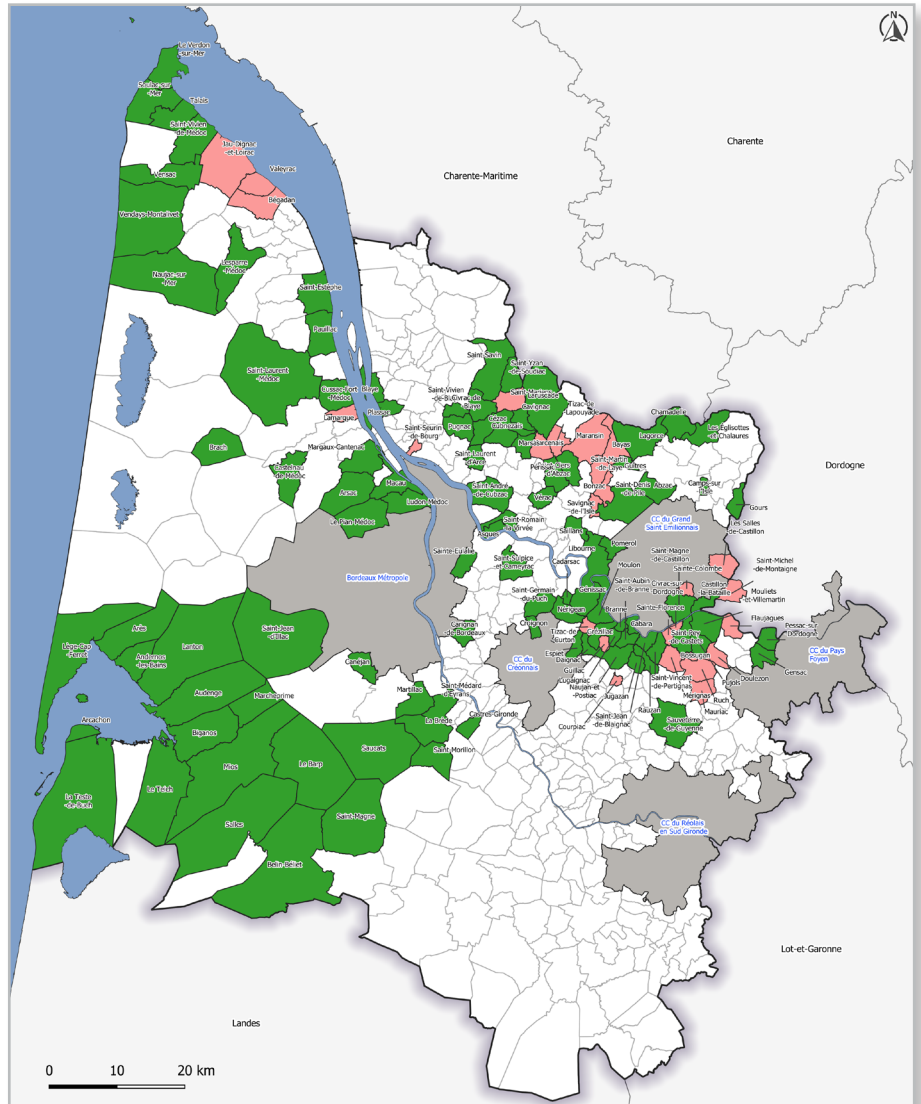
Appui aux collectivités sur le GPU

À compter du 1^{er} janvier 2023, un document de planification ne sera exécutoire qu'à la condition qu'il ait été publié sur le géoportail de l'urbanisme¹ (GPU) dans un format standardisé du Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG).

La DDTM ouvre les comptes utilisateurs aux collectivités ou EPCI pour qu'ils soient en mesure de verser leur document de planification sur le GPU, et leur apporte une aide lorsqu'ils la sollicitent. La DDTM verse également les servitudes d'utilité publique (SUP) dont elle a la charge.

133 documents de planification ont été versés par les collectivités sur le GPU au 01/01/2023.

5 PLUi (Bordeaux Métropole, Créonnais, Grand Saint-Émilionnais, Pays Foyen, Réolais en Sud Gironde), 101 PLU, 27 cartes communales et 3 SCoT (Libournais, Haute-Gironde, Sud Gironde) sont ainsi consultables en ligne.



Documents de planification versés sur le GPU

Mise à disposition publique des données

La diffusion de l'information géographique est une obligation, suite à la publication de plusieurs textes européens et français, allant tous dans le sens d'une plus grande ouverture des informations publiques, notamment environnementales et en particulier géographiques.

Les données doivent être aussi ouvertes que possible, et aussi fermées que nécessaire. Ainsi, sauf rares exceptions, les données produites par la DDTM dans le cadre de ses missions de service public sont par défaut ouvertes et réutilisables gratuitement.

En 2022, la DDTM a mis en place un accès à son catalogue public de données².

La mise à disposition se fait par ailleurs via d'autres supports, tels que les cartes dynamiques : par exemple la carte de bruit stratégique des infrastructures³ ou la carte relative à l'encadrement des loyers sur Bordeaux⁴.

2



3



4





Habitat et construction

Agnès Bouaziz - Service Habitat, Logement, Construction Durable

Mobilisation autour des enjeux logements et renouvellement urbain

Pour assurer un pilotage et un partenariat renforcé en matière de logement social, la DDTM a mis en place un comité de suivi de la programmation du logement social, fait signer la nouvelle délégation des aides à la pierre de Bordeaux Métropole pour 6 ans et organisé des réunions techniques plus régulières avec les délégataires.

Le service a communiqué sur l'actualité

réglementaire et les évolutions de la loi SRU suite à la parution de la loi 3 DS, avec des conférences par arrondissement pour informer les collectivités de l'évolution du dispositif, et des échanges plus ciblés avec les communes dans la perspective de la mise en place de contrats de mixité sociale abaissant.

L'encadrement des loyers sur la ville de Bordeaux a été mis en place depuis juillet 2022.

Poursuite du portage et du suivi des actions du plan de relance

En matière de réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage, 4 nouveaux dossiers ont été engagés en 2022, ce qui représente près d'1 M€ de subvention sur 2 ans.

3 dossiers de réhabilitation lourdes de

logements locatifs sociaux ont été également instruits.

3 contrats de relance de la construction ont été signés pour 18 communes engagées.

Une action de contrôle renforcée en matière d'accessibilité

La mise en œuvre des dispositifs de sanction sur les agendas d'accessibilité programmée a été poursuivie dans le cadre de la stratégie actée en

2022, avec l'organisation de réunions de sensibilisation pour les collectivités les plus en retard sur leurs obligations.

Chiffres

Accessibilité

- 2 288 dossiers en sous-commission accessibilité (2254 en 2021) dont 213 instruits de façon numérique suite à la dématérialisation des dossiers ADS
- 511 visites effectuées pour sécurité et/ou accessibilité (-14 % par rapport à 2021)
- 35 autres commissions ou visites (SDIS, Commissions communales de Bordeaux, visites de camping, commissions de sûreté, homologation sportive)

Planification

- 8 porter à connaissance (PAC), 4 avis de l'État et 1 note d'enjeu sur les PLU
- 2 avis de l'État sur les PLUi et 1 note d'enjeu
- 1 avis sur SCoT
- 2 PAC sur PLUiH et 1 note d'enjeu
- 1 avis sur PLH

SRU

- Au 01/01/2022 : 113 758 logements sociaux sur 50 communes SRU (+2 % par rapport à 2021)
- 40 communes déficitaires (moins de 25 % de logements sociaux)
- 5 communes en carence : réception de près de 3 000 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), 4 préemptions
- 12 contrats de mixité sociale signés dont 3 en 2022

Logements sociaux et conventionnements

- signature de conventions d'utilités sociale avec deux bailleurs sociaux
- 145 avenants à des conventions APL d'opérations des bailleurs sociaux
- 125 (70 en 2021) saisines de la part des huissiers, notaires, agences immobilières et particuliers sur des conventions APL sur le parc privé

Renouvellement urbain

- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain : 23 engagements pour un montant de 24 M d'euros
- 5 autorisations de démolir accordées pour 304 logements
- Aides de l'Anah
- 23 programmes animés en cours, 8 en cours de renouvellement ou en préparation, 11 études pré opérationnelles à une OPAH RU-ORI en cours

• 17,71 M€ d'aides octroyées pour 1 555 logements rénovés (+12 % par rapport à 2021 : hausse des dossiers de rénovation énergétique des copropriétés)

Lutte contre l'habitat indigne

- 250 signalements au guichet unique du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et le mal-logement (PDLHImI)
- 27 dossiers reçus pour procédures et amendes liées

au permis de louer, 10 amendes prononcées

- 3 dossiers de mise en œuvre d'astreinte administrative sur dossiers d'insalubrités
- 3 dossiers avec mise en œuvre de travaux d'office pour mise en sécurité électrique

Commission de conciliation

378 dossiers déposés auprès de la commission

Gens du voyage

- Instruction de 7 dossiers de demande de subvention pour la réhabilitation des aires d'accueil, 4 financés compte tenu des crédits disponibles
- mise en service de l'aire de grands passages de Langon



Prévention des risques et gestion de crise

Nancy Pascal - Service Risques et Gestion de Crise

Chiffres

- 26 PPR en cours d'élaboration : 1 PPRi incendie de forêt, 21 PPR mouvement de terrain sur 3 secteurs d'étude, 1 PPR Littoral, 3 PPR inondation
- 79 jours de vigilance orange et 33 jours de vigilance rouge en lien avec la canicule et les feux de forêt
- Signature de deux avenants pour le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Bassin d'Arcachon et le PAPI Estuaire
- 37 arrêtés de subvention au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) dont 14 au profit de particuliers
- 4,1 M€ mandatés sur le BOP 181
- Contribution risques sur les documents d'urbanisme : 6 PLUi, 2 notes d'enjeux, 14 PAC urbanisme

Finalisation de la révision de 22 plans de prévention des risques inondation (PPRi) de l'aire bordelaise

La révision des PPRi de vingt-quatre communes de l'aire élargie de l'agglomération bordelaise exposées à un risque inondation de type fluvio-maritime a été prescrite en 2012. Il s'agissait de prendre en compte les derniers événements climatiques d'envergure, l'évolution de la doctrine nationale et les travaux menés en Gironde sur la modélisation dynamique des écoulements hydrauliques dans l'estuaire.

Elle a été menée à terme en 2022 pour toutes les communes à l'exception de Bordeaux et Bègles pour lesquelles un

nouveau travail de modélisation doit être entrepris afin de prendre en compte l'état réel de la digue Saint-Jean/Belcier.

Cette révision s'est conclue par la signature, le 22 février 2022, d'un arrêté d'abrogation du PPRi existant sur la commune du Bouscat, de nouvelles modélisations ayant montré l'absence d'aléa inondation, et de 21 arrêtés d'approbation des PPRi révisés sur les autres communes.

Pour Bordeaux et Bègles, la révision devrait s'achever en 2023.

Finalisation des opérations d'acquisition, de démolition et de remise en état du site de La Manière à Saint-Germain-du-Puch

Le 8 février 2011 un important effondrement de terrain s'est produit ; il a eu lieu sur une ancienne zone d'exploitation de carrières (carrière de « La Manière » d'environ 50 ha), située sur les communes de Saint-Germain-du-Puch et Croignon.

L'effondrement s'est étendu sur plus de 5 000 m² et a détruit une maison. Cinq familles ont été évacuées et re-

logées provisoirement. D'autres maisons ont été impactées par le phénomène. Bien que n'ayant pas été détruites, elles ont été déclarées inhabitables.

La totalité des biens présents sur le site a été acquise par l'État. La remise en état des terrains s'est finalisée en 2022 permettant le transfert de gestion à la commune de l'ensemble du site.

Le Signal : engagement tenu par l'État sur l'indemnisation des propriétaires

Symbole des impacts du changement climatique sur le trait de côte, l'immeuble Le Signal a fait l'objet en 2020 d'un engagement de l'État à indemniser les copropriétaires dans le cadre d'un dispositif conventionnel associant l'État et les collectivités locales.

Aujourd'hui, cet engagement est tenu grâce à une coopération exemplaire entre l'État, la communauté de communes Médoc Atlantique, la ville de

Soulac et le syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde. La DDTM a indemnisé les derniers copropriétaires tout début 2023.

La communauté de communes Médoc Atlantique, désormais unique propriétaire de l'ensemble, va ainsi pouvoir déconstruire cet immeuble que la DDTM avait préalablement fait désamianter dès 2019, et renaturer ce site.





Environnement

Armelle Ressouches - Service des Procédures Environnementales

Chiffres

Enquêtes publiques

71 procédures d'enquêtes et consultations du public en 2022 (62 en 2021)

Conseil Départemental Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

8 réunions et 26 dossiers présentés, dont 2 en consultation numérique : ICPE (13), code minier (3), Préfecture (4), ARS (3), IOTA (2), Ministère Défense (1)

Commission Départementale Nature Paysages et Sites (CDNPS)

- 13 réunions de la CDNPS et 41 dossiers
- 9 séances en formation sites et paysages : 33 dossiers
- 2 séances en formation faune sauvage captive : 6 dossiers
- 2 séances en formation nature : 2 dossiers

Activité réglementaire du service

- 250 arrêtés
- 134 télédéclarations validées
- 108 déclarations de transport/négoce/courtage de déchets validées
- 14 arrêtés de DUP
- 13 arrêtés de cessibilité
- 13 saisines du juge de l'expropriation
- 7 agréments d'association pour la protection de l'environnement
- 10 contributions à l'avis de l'autorité environnementale (Ae)

Projet de sécurisation et de modernisation du port du Bétey – Andernos-les-Bains

Le projet porte sur des travaux de rénovation et de modernisation des installations portuaires.

Ces travaux de réhabilitation et d'aménagement doivent permettre de renforcer la qualité et la sécurité des installations portuaires pour la pérennité des activités et le maintien de l'attractivité du port, sans dénaturer les espaces avoisinants.

Un registre numérique a été mis en place pour l'enquête publique, et a donné lieu à 1 967 contributions.

5 permanences ont été tenues dans les locaux de la mairie d'Andernos en plus de la mise en ligne du dossier sur le site internet des Services de l'État. 2 004 personnes se sont exprimées sur l'ensemble des registres.

Projet d'interconnexion électrique France – Espagne par le Golfe de Gascogne

Le projet de réalisation de deux liaisons souterraines et sous-marines entre le poste de Cubnezais, à proximité de Bordeaux et le poste de Gatika, à proximité de Bilbao en Espagne implique 5 procédures administratives obligatoirement soumises à enquête publique.

L'enquête publique unique inter-départementale s'est déroulée sur les territoires des Pyrénées-Atlantiques,

des Landes et de la Gironde. Une commission d'enquête composée de 7 commissaires-enquêteurs a été mise en place, étant donné la dimension exceptionnelle de ce projet. Un registre électronique a été mis à la disposition du public et 1 973 observations ont été déposées. La commission d'enquête a remis son rapport le 9 février 2023.

Aménagement du secteur Bordeaux-Brazza par Bordeaux-Métropole : modification des servitudes d'utilité publique quai de Brazza

Un ancien site industriel de fabrication d'engrais et de produits chimiques, grevé par une servitude d'utilité publique (SUP), est inclus dans le projet métropolitain « Bordeaux-Brazza ». Un projet d'arrêté portant modification de la SUP a fait l'objet d'une enquête publique et la commissaire-enquêtrice a émis un avis favorable assorti de recommandations.

Conformément à l'article R515-31-6 du code de l'environnement, les 236 propriétaires des parcelles ont reçu un

exemplaire du rapport et des conclusions de l'inspection des installations classées afin de pouvoir se faire entendre ou représenter auprès des membres du CODERST, chargé d'émettre un avis sur le projet. L'arrêté modificatif leur sera ensuite notifié.

La SUP modifiée sera alors opposable au document d'urbanisme, ce qui permettra d'engager l'enquête publique relative à la demande de DUP pour la réalisation de l'opération d'aménagement.





Eau et nature

Florian Perron - Service Eau et Nature

Chiffres

- 350 dossiers « loi sur l'eau » instruits, dont 22 autorisations environnementales, 4 autorisations temporaires, 10 déclarations d'intérêt général, 50 porter-à-connaissance relatifs à des modifications d'autorisations antérieures
- 529 arrêtés préfectoraux de battues administratives dont 118 pour le sanglier
- 48 instructions d'évaluations d'incidences Natura 2000
- 24 avis dont : 11 contributions aux porter-à-connaissance (7 PLU, 3 PLUi, 1 SCOT), 5 avis sur documents arrêtés (PLU), 3 notes d'enjeux, 5 autres démarches (PV, avis Ae...)

Volet départemental de la stratégie nationale des aires protégées

Les travaux d'élaboration du volet départemental de la stratégie nationale des aires protégées ont été engagés en 2022. Une première réunion du comité départemental des aires protégées (CDAP) en février 2022 a permis de lancer la démarche. 28 entretiens ont été réalisés auprès des acteurs, notamment socio-économiques, du

département. Un bilan sur les forces/faiblesses du dispositif et une cartographie des projets à court, moyen et long termes ont été produits. Ils ont permis d'élaborer la contribution départementale à la stratégie régionale, document validé lors du second CDAP en octobre 2022.

Mise en œuvre de la directive eaux résiduelles urbaines : une action de longue haleine

Le service assure la validation des plans de contrôle des 300 stations d'épuration du département de plus de 200 équivalent-habitants, le suivi de leur exécution et la complétude des rendus compte transmis à la Commission européenne. Seules les stations ayant des défauts répétés

entrent dans les pré-contentieux lancés par la Commission européenne contre les États. Une collectivité a fait l'objet cette année de la première mise en demeure avec astreinte financière du département ; elle reste étroitement accompagnée par la DDTM.





Agriculture et forêt

Olivier Roger - Service Agriculture Forêt et Développement Rural

Chiffres

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC)

- 4 322 déclarants PAC dont 1 897 pour l'aide à l'assurance récolte
- 1 891 bénéficiaires d'aides découplées et 457 bénéficiaires d'aides animales
- 32 M€ d'aides directes à la production et
- 12 M€ d'aides à l'assurance récolte

Plan Végétal Environnement

290 dossiers aidés pour un montant de 2,24 M€

Aides Mesures agro-environnementales et climatique (MAEC) et bio

- 1 183 bénéficiaires payés en 2022 au titre de la campagne 2021 pour un montant de 7 M€
- 1 385 demandeurs d'aides en 2022 dont 869 demandes de conversion à l'agriculture biologique, soit 129 de plus qu'en 2021.

Plan de soutien gouvernemental suite aux sinistres climatiques

Gel de 2021 – aides versées en 2022

- Calamités agricoles : 510 exploitants aidés pour un montant de 11 M€
- Complément assurance : 760 exploitants aidés pour un montant de 4 M€
- Avances remboursables : 129 entreprises de transformation aidées pour un montant de 5,66 M€
- Prises en charge de cotisations sociales : 10,6 M€ attribués par la MSA après instruction par le service

Grêle 2022

310 exploitants bénéficiaires d'une aide du fonds d'urgence pour un montant de 1,9 M€

Vie des exploitations

- 415 demandes d'autorisation d'exploiter instruites dont 3 concurrences
- 55 dossiers d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs instruits pour un montant de 290 K€

Forêt

- 1,6 M€ d'aides attribuées et 0,8 M€ payés pour la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), la desserte et le renouvellement des peuplements forestiers
- 228 demandes d'autorisation de défrichement instruites : 126 autorisations (89,15 ha) et 40 refus (117,1 ha) et 15 recours traités
- 82 contrôles terrain réalisés : réception des aides, plans simples de gestion, défrichements autorisés, mesures compensatoires, coupes, obligations légales de débroussaillage
- 100 certificats fiscaux délivrés

Accompagnement des viticulteurs touchés par la crise viticole

La filière viticole girondine est confrontée depuis plusieurs années à une crise structurelle liée à la baisse de la consommation de vin rouge. Cette crise a été aggravée en 2021 et 2022 par les conséquences des aléas climatiques (gel et grêle).

Plusieurs actions ont été mises en place pour accompagner les viticulteurs en difficulté : dispositifs de soutien économique, cellule départementale d'accompagnement.

Le comité départemental de la prévention du mal-être en agriculture a été installé et prévoit un renforcement des actions de détection des viticulteurs en situation de détresse.

La DDTM a aussi contribué à l'élaboration du plan de soutien de la filière. Il prévoit des aides à l'arrachage de la vigne et à la diversification des exploitations, et doit se concrétiser en 2023.

Préparation de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027

La nouvelle PAC connaîtra des changements importants à la fois sur la nature des aides et sur les modalités de contrôle des exploitants.

Un système de suivi en temps réel des surfaces déclarées à partir d'images satellites permettra d'assurer les contrôles. En lien avec les exploitants et l'Agence de services et de paiement (ASP), la DDTM a réalisé les tests de ce nouveau système afin de s'assurer

qu'il sera opérationnel pour la campagne 2023. Il matérialisera le droit à l'erreur des exploitants, désormais reconnu dans le cadre de cette nouvelle PAC.

Par ailleurs une information a été donnée aux représentants professionnels et aux exploitants sur les principaux changements de la PAC : éco-régime, statut d'agriculteur actif, réforme de l'assurance récolte...





Mer et littoral

Delphine Cathala - Service de la Délégation à la Mer et au Littoral

Réserve naturelle nationale du banc d'Arguin : saisie d'huîtres sur un parc ostréicole illégal

Sous l'autorité de Madame la Vice-Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Bordeaux, la saisie de 1 842 poches d'huîtres (16 tonnes pour un montant estimé à plus de 100 000 €) et des tables situées sur un parc ostréicole illégal dans la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin a été réalisée le 13 octobre 2022.

Ce parc illégal était implanté en dehors des

zones autorisées et ne disposait d'aucune autorisation d'exploitation. La réserve naturelle nationale du banc d'Arguin fait l'objet d'une protection particulière en raison de la présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire.

La très grande majorité des ostréiculteurs est respectueuse du cadre réglementaire fixé pour l'ostréiculture sur le banc d'Arguin.

Réforme du permis de navigation : montée en puissance des contrôles des établissements de formation délivrant des permis bateau

Le département de la Gironde délivre près de 6 000 *permis plaisance*⁵ chaque année et compte 42 établissements de formation agréés. Depuis le 1^{er} juin 2022, l'organisation de l'examen théorique du permis plaisance a été confiée à des organismes privés sous contrat avec l'État.

Les services de la DDTM restent mobilisés pour le contrôle et la validation des dossiers d'inscription des candidats ainsi que pour le contrôle des organismes privés et les établissements de formation.

20 établissements de formation ont été contrôlés. La majorité des établissements était en règle. Certains ont toutefois fait l'objet d'un rappel à la réglementation, ou d'un avertissement. En 2023, un nouveau plan de contrôle annuel sera mis en œuvre afin de poursuivre l'action. Les sites d'examen mutualisés avec les services en préfecture feront également l'objet de contrôles conjoints.

5



Chiffres

Cultures marines

- 532 Autorisations Exploitation Cultures marines (AECM) délivrées sur 639 demandes reçues et instruites
- 232 mises en demeure
- 38 sanctions administratives
- 2 PV de grande voirie
- 6 PV de renseignement
- 1 opération de saisie
- 10 décisions de retrait d'AECM
- 87 marées de contrôle
- 6 réaménagements réalisés
- 10 marées de nettoyage financées par l'État
- 10 avis sur agréments sanitaires
- 41 établissements de dégustation ostréicole contrôlés (sur 88 autorisations) dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral dégustation
- 232 professionnels accueillis sur 93 jours d'accueil du public

Gestion du domaine public maritime (DPM)

- 27 AOT délivrées en 2022
- 2 commissions d'attributions d'AOT
- 5 Concessions d'utilisation hors des ports en cours d'instruction
- 61 autorisations de circuler sur le DPM
- 14 arrêtés de transfert de gestion portuaire pris (et 2 en cours d'instruction)
- 13 lots de plage contrôlés, 8 ouvrages de protection, 34 zones ZMEL
- 9 mises en demeure – 3 occupations sans titre
- 2 opérations de délimitation du DPM menées
- 7 journées de relevés bathymétriques

Administration de la mer

- 78 manifestations nautiques ayant fait l'objet d'une instruction dont 12 en eaux intérieures
- 5 déchéances de propriété pour les navires abandonnés et épaves – 3 décisions d'abandon en eaux intérieures
- 266 autorisations de filets fixes
- 6 Commissions nautiques locales
- Forte augmentation du taux de connexion des marins et armateurs :

1 385 marins connectés sur le portail du marin (521 en 2021), 506 armateurs connectés sur le portail de l'armateur (223 en 2021)

Plaisance

- 4 447 permis côtiers délivrés (forte diminution par rapport à 2021 : 6657)
- 183 candidats au permis hauturier
- 21 bateaux écoles contrôlés dans le cadre du plan de contrôle
- 4 953 demandes d'immatriculation des navires instruites
- Tenue d'un stand au salon nautique d'Arcachon pendant 3 jours

Contrôle de l'activité maritime

252 journées de contrôle : 160 en intrabassin et 92 sur l'estuaire

Suites données : 303 PV enregistrés dont 32 PV de saisie, 94 propositions des suites administratives

Contrôles plaisance

- 33 suspensions de permis au cours de l'été
- 3 journées médiatiques sur la sécurité en mer

Éducation routière

Simplification des démarches administratives relatives au permis de conduire

Désormais l'intégralité des démarches liées au permis de conduire est accessible via internet, de l'inscription à la délivrance du titre définitif, en passant par la réservation de place aux épreuves théoriques et pratiques et le téléchargement du permis provisoire.

Bilan de la modernisation de la réservation des places d'examen

⁶ [RDV permis](#)⁶, mis en place en Gironde depuis juillet 2021, a atteint sa vitesse de croisière en 2022 : les professionnels se sont bien appropriés le dispositif, la satisfaction est générale et aucune tension sur les places d'examen n'est à signaler.

Sur les onze premiers mois de l'année 2022, les délais de réservation de

places pour la voiture ont été les suivants. Sur l'ensemble des places publiées :

- 34 % sont réservées en moins de 10 minutes
- 20 % entre 10 min et 1 heure
- 20 % entre 48 et 72 heures
- 14 % à plus de 72 heures.

Augmentation de la fraude dans les examens

Corollaire de la dématérialisation et de l'externalisation de certaines missions relevant auparavant de la compétence des services de l'État, la fraude à tous les niveaux connaît un

développement massif.

La lutte contre ce phénomène mobilise actuellement l'ensemble des acteurs concernés, tant au niveau national que local.



Chiffres

Contexte

- 229 écoles de conduite
- 4 associations
- 9 centres de formation groupe lourd (titres professionnels)
- Lycée professionnel de Blanquefort
- 23 centres de récupération de points
- 60 organismes agréés pour le passage de l'épreuve théorique générale
- 67 établissements labellisés
- 62 établissements conventionnés Permis de conduire à 1 € par jour

Examens réalisés

Catégories de permis :

- Voiture : 39 378
- Moto : 8 985

- Poids lourd (PL) : 6 361

Taux de réussite en première présentation :

- Groupe B : 59,95 %
- Groupe moto : 78,38 %
- Groupe PL : 72,41 %

Délais de représentation :

- Délai médian : 60 jours
- Délai moyen : 82 jours

Contrôles réalisés

- 26 organismes agréés pour le passage du code de la route
- Centres de sensibilisation à la sécurité routière (CSSR) : 37 contrôles administratifs
- 18 contrôles pédagogiques
- 20 Labels Qualité

Organisation et fonctionnement

Chiffres

La DDTM au 31 décembre 2022

- 293 agents, dont :
 - 195 agents MTE/MCTRCT (Écologie)
 - 52 agents MI (Intérieur)
 - 45 agents MASA (Agriculture)
 - 1 agent MJ (Justice)
- 230 télétravailleurs
- 550 000 € de budget de fonctionnement (hors loyers immobiliers)
- 4 réunions de CT
- 2 réunions de CHSCT

Projet de service 2022-2025 de la DDTM de la Gironde

Le projet de service a été validé en CODIR élargi le 14 octobre 2022, au terme d'un processus participatif. Il permettra de mieux répondre aux attentes des donneurs d'ordre, des citoyens, des collectivités et des porteurs de projet, notamment en termes de protection des enjeux environnementaux et d'accompagnement des projets, et d'être attentif aux conditions de travail des agents.

Un plan d'actions a été mis en place autour de quatre ambitions :

- adapter notre organisation et notre

fonctionnement pour porter les politiques publiques et les réformes prioritaires de l'État avec le plus d'efficacité sur le territoire girondin

- donner un sens à notre action, le partager, renforcer nos partenariats et nous poser comme accompagnateur des collectivités et des porteurs de projet

- renforcer l'approche collective et cohérente de nos missions

- renforcer les compétences des agents et leur bien-être au travail.

Réorganisation de la filière aménagement de la DDTM et du SDML

Le Service urbanisme aménagement transports est devenu le Service urbanisme paysage énergies et mobilités (SUPEM). Les Services d'aménagement rural et d'aménagement urbain sont réunis en un Service d'accompagnement territorial (SAT). La Mission observation et stratégies territoriales est devenue le

Service analyses, connaissance et valorisation (SACV).

Le SML est devenu le Service de la Délégation à la Mer et au Littoral (SDML), avec la création de la Division de l'espace littoral et maritime, et de la Division gestion et contrôle des activités maritimes.

Contrôle de légalité : prise en charge du tri sur l'ensemble du département

À compter d'avril 2022 la DDTM a pris en charge le tri stratégique sur l'arrondissement de Bordeaux. En 2 ans la DDTM a pris en charge sur l'ensemble du département cette mission autrefois attribuée aux sous-préfectures.

L'efficacité et l'harmonisation territoriale du tri a permis d'atteindre les objectifs en matière de respect de la loi littoral, de non accroissement des enjeux en zone d'aléa et de préservation des espaces NAF.

**BUREAU DE L'ÉDUCATION
ROUTIÈRE**

Abel EL MANAA

DIRECTION
Renaud LAHEURTE
Directeur

Hélène CHANCEL-LESUEUR
Directrice adjointe
déléguée à la mer et au littoral

Alain GUESDON
Adjoint au directeur

Conseil juridique : Bernard BALZAMO**
Assistante de prévention : Caroline ROUSSARIE

Architecte conseil
Agnès BAULME

Paysagiste conseil
Marie FRANCE

**SERVICE
DE LA DÉLÉGATION À
LA MER ET AU
LITTORAL**

Delphine CATHALA
Adjoints : Philian RETIF
Laurent DAMARIN

Division de l'espace littoral et
maritime
Philian RETIF
Adjoint : X

Unité gestion du domaine public
maritime
Ronan FLOCH

Unité cultures marines
Michet LACROIX

Division gestion et contrôle des
activités maritimes
Laurent DAMARIN
Adjoint : X

Unité littorale des affaires
maritimes
Georges TARDY

Unité administration de la mer
Cécile MARCADET
Odile BARON

Unité plaisance
Nicolas KLEIN

**SERVICE
AGRICULTURE FORÊT
ET DÉVELOPPEMENT
RURAL**

Olivier ROGER
Adjoint : Guillaume CHANET

Unité gestion des aides
directes
Guillaume CHANET

Unité transmission et vie des
exploitations
Célia DIDIERJEAN

Unité forêt
Thierry AUMONIER

Unité
Agriculture durable
développement rural
Patrick GARRASSIEU

**SERVICE
EAU ET NATURE**

Florian PERRON
Adjoint : Alexandre MARTINEAU

Unité police de l'eau et milieux
aquatiques
Alexandre BERGE

- Cellule gestion quantitative de
l'eau
Ludovic MARTIN

- Cellule qualité des eaux - trame
bleue
Emmanuel DANSAUT

Unité Nature
Delphine ESPALIEU

- Cellule chasse et pêche
Olivier DAVID

- Cellule territoires et biodiversité
Camille MEUNIER

**SERVICE
HABITAT,
LOGEMENT,
CONSTRUCTION DURABLE**

Agnès BOUAZIZ
Adjoint : Emmanuel HARDOUIN

Unité développement des
politiques de l'habitat durable
Anne-Sophie PRUVOST

Unité rapports locatifs et logement
social public
Anna DUBOIS

Unité renouvellement urbain
Emmanuel BREGEAUD

Unité amélioration habitat ancien
Clément MATRAY-GAZON

Unité qualité de la construction
Mathias BERRY

Unité politique immobilière de l'Etat
Énora PARENT

Unité gestion administrative
Catherine BONHOURS

**SERVICE
URBANISME,
PAYSAGE, ÉNERGIES
ET MOBILITÉS**

Nathalie LARRAUX
Adjoint : Florent PALLOIS

Unité Gestion administrative***
Catherine BONHOURS

Unité animation ADS Fiscalité et
Police de l'urbanisme
Alberto MIGUEL

-Pôle fiscalité Lesparre
-Pôle fiscalité 1 Libourne
Virginie COURBIN
-Pôle fiscalité 2 Libourne
Xavier MIORIN

Unité planification réglementaire
et aménagement commercial
Henriette RIVIERE

Unité publicité paysage espaces et
villes durables
X

Unité contrôle de légalité de
l'urbanisme
Bernard BALZAMO**

Unité mobilité énergie transports
Jérémy RIOULT

**SERVICE
RISQUES ET
GESTION DE CRISE**

Nancy PASCAL
Adjointe : Françoise ROSE

Unité PPR littoraux et fluvio-
maritimes
Stéphane MAÏS

Unité PPR naturels terrestres et
technologiques
Chloé DEQUEKER

Unité risques et aménagement
Carine COLOMBERA

Unité préparation à la crise
Florence GARNIER

**SERVICE
DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES**

Armelle RESSOUCHES
Adjoint : Stéphane LEDUC

Unité protection de
l'environnement et des sites
Stéphane LEDUC

Unité prévention des pollutions
et des nuisances
Pierre ROUSTIT

Unité DUP et expropriations
Yann FUMONDE

SERVICE ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

Frédéric KOZIMOR
Adjoints : Nabile BEN LAGHA
X

Unité gestion administrative Bordeaux*
Carolyne HERSENT
Unité gestion administrative Libourne
Florence AIROLDI
Pôle connaissances mutualisé
Edwige EGLIZOT
Unité ADS
Mathieu CAZAUX

Unité grands projets
Blainie BELIN-ROBERT
Unité Métropole
Anne-Laure MASSON
Unité aménagement de Bordeaux
X
Unité aménagement du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre
Molka FAREL

Unité aménagement du Médoc
Hélène VIGNHAL
Unité aménagement du Libourmois et de la Haute-Gironde
Valérie BOUSQUET
Unité aménagement du Sud-Gironde
Thomas CHOREN

**SERVICE ANALYSES,
CONNAISSANCE ET
VALORISATION**

Valérie JAKUBOWSKI

Unité analyses et connaissance
Éric BALLAN
Unité valorisation et appui numérique
Valérie JAKUBOWSKI
Chargé de mission évaluation de la consommation d'espace
Philippe LORIOT

***Unité mutualisée avec le SHLCD

* Unité mutualisée avec le SRGC

Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde
Cité Administrative - 2, rue Jules Ferry - B.P. 90 - 33090 Bordeaux Cedex
ddtm@gironde.gouv.fr

Directeur de la publication : Renaud Laheurte
Coordination : DDTM33 / SACV
Rédacteurs : Chef.fe.s de services et d'unités

Document publié sur le site internet des services de l'État en Gironde

